

LUNDI 08 FEVRIER 2010

DERNIERE MINUTE



ÇA BOUGE CHEZ LES DEPUTES !

La mobilisation contre les Ordres du 26 janvier dernier a permis de **relancer le débat auprès des parlementaires** tant au niveau des régions qu'au niveau national. Des députés de gauche comme de droite, réalisent enfin qu'ils sont allés trop vite pour voter la loi de Décembre 2006.

A leurs yeux, au moment du débat parlementaire, la cotisation pour adhérer devait être dérisoire, autour de 10 Euros seulement. A l'évidence, on les a bernés, et du côté de l'Assemblée Nationale, beaucoup s'interrogent pour remettre au goût du jour une modification de la loi. Certains députés, opposition comme majorité, se laissant même à avouer "qu'il faut avoir le courage de revenir sur un texte, car il n'y a pas de honte à dire que nous nous sommes trompés."

Ce n'est donc pas le moment de faiblir et surtout d'accepter une cotisation totalement grotesque répondant uniquement aux aspirations dorées d'un ordre inutile.

Le combat entamé depuis 2006 et les différentes actions conduites par l'intersyndicale pour l'abrogation du texte, **sont enfin en train de porter leurs fruits.**

La CFTC continue d'agir, de son côté, auprès des parlementaires et leurs attachés pour modifier rapidement le texte initial.

POUR PLUS D'INFORMATION, VOTRE CONTACT CFTC :

www.cftc-santesociaux.fr